

**Syndicat CGT employés, ouvriers, actifs & retraités
et Syndicat CGT ICTAM d'Aubervilliers**

Aubervilliers, le 2 octobre 2020

Lettre ouverte à Madame le Maire

Madame le Maire,

Comme tous les candidats aux élections municipales d'Aubervilliers, nous vous avons adressé un questionnaire, en février 2020, afin de connaître votre positionnement sur diverses questions concernant les agents municipaux. Vous n'avez pas daigné y répondre !...

Vous avez tenu à avoir en direct la délégation du personnel. C'est un choix qui démontre que vous faites du personnel votre priorité.

Vous êtes donc l'interlocuteur des agents de la collectivité et de leurs représentants syndicaux.

Nous vous avons fait part, dans notre mail du 15 juillet 2020, de nos valeurs et de notre attachement au statut de la Fonction Publique Territoriale, ainsi qu'à la construction d'un dialogue social, sincère et efficace, dans l'intérêt des agents de la collectivité. Nous vous avons demandé, à cette occasion, un rendez-vous afin de connaître vos orientations et de déterminer ensemble une méthode de travail efficace.

Par mail du 27 juillet 2020, nous vous informions des questionnements des agents de la collectivité sur la gestion des équipements de protections contre la COVID 19 et sur la restauration collective.

Le 9 septembre 2020, la CGT base a relancé, oralement, la collaboratrice de votre cabinet.

Ces mails que vous n'auriez donc pas reçus vous ont à nouveau été adressés. **A ce jour, nous n'avons toujours pas de réponse !**

Vous ne pouvez continuer à ignorer l'organisation syndicale majoritairement représentative du personnel, élue démocratiquement par les agents municipaux d'Aubervilliers, à hauteur de 46,80% des suffrages exprimés aux dernières élections professionnelles.

Comment devons-nous interpréter votre silence à l'égard de la CGT alors même que vous avez reçu la section syndicale CFDT?

Que faites-vous du dialogue social ? Devons-nous conclure que vous refusez le dialogue avec le syndicat majoritairement élu par les agents de votre collectivité ?

Qu'en est-il de votre respect des instances démocratiques ?

Devons-nous y voir le mépris vis-à-vis des agents municipaux qui nous ont demandé de les représenter ?

Notre rôle de syndicaliste est de défendre l'intérêt individuel et collectif des agents et nous vous demandons donc à ce titre, d'instaurer le dialogue avec TOUS les syndicats, sans parti pris.

La CGT réitère donc, Madame le Maire, sa demande d'audience dans les plus courts délais en vue de :

- Connaître vos orientations et vos projets,
- Echanger autour de la gestion de la crise sanitaire,
- Echanger sur le fonctionnement des instances et sur le dialogue social,
- Faire le point sur l'avenir des services publics au regard de la politique gouvernementale ainsi que de votre politique municipale
- Déterminer ensemble une méthode de travail efficace, un calendrier de travail et définir collectivement les dossiers prioritaires.

Adresse de nos locaux syndicaux :
CTM – Bâtiment Administratif 2^{ème} étage – Bureau 228 –
72, rue Henri Barbusse - 93300 AUBERVILLIERS
E-Mail : cgtbase@mairie-aubervilliers.fr
Téléphone : 01.48.39.52.00 Poste 5779 - Fax : 01.71.89.61.81
Portable : 06.77.68.75.85. / 06.85.32.44.26.